

Réclamations dp sud mois de janvier 2019

1. Un responsable de magasin hacsigne en janvier 2019 l'avenant. Sur sa fiche de paye il a acquis 5 jours d'ancienneté. Garde t il ces 5 jours d'ancienneté après ces 15 mois oui ou non et pourquoi ?
Isabelle larroze
2. Beaucoup de salariés ex hac se posent des questions sur la modulation ? Est elle obligatoire oui ou non et pourquoi ? Comment fait-on si on est intéressé ?
Amina Ouazizi
3. La modulation s'adresse t elle aux directeurs de magasin ? Aux assistants ? Aux conseillers de clientèle ? Non, oui et pourquoi
Amina Ouazizi
4. Des salariés demandent ourquoi les conseillers clientèle ex hac n'ont pas d'avenants à signer.
Amina Ouazizi
5. Pour les responsables de magasin qui ont signé l'avenant la halle vous stipulez bien qu'ils doivent travailler 214 jours mais vous avez omis de signaler le nombre d'heures maximum autorisées dans l'année. Pouvez-vous nous le préciser ? Sur quel document doit-on enregistrer le nombre d'heures que réalise un directeur de magasin quotidiennement ? Ou trouve t'on ce document ?
Même réclamation pour un responsable de magasin qui a refusé de signé le nouvel avenant ?
Pouvez-vous indiquer sur quel document les ex responsables de magasin notent les jours de RTT ?
Clarisse Crestani
6. Au 31 janvier un responsable de magasin refuse de signer son contrat peut il changer d'avis dans les 14 mois restants oui ou non pourquoi et quelles sont les démarchent à effectuer ?
Clarisse Crestani
7. Mr Puy a accordé la prime gilets jaunes Macron. Le geste a été apprécié cependant beaucoup de salariés s'étonnent de l'interprétation qu'il en a faite. En effet elle est proratisée pour les temps partiels. C'est une prime sensée donner du pouvoir d'achat au moins riches aux salariés modestes invisibles mais indispensables Dans beaucoup d'entreprises cette notion a été retenue or dans notre entreprise non pourquoi ? Beaucoup de salariés voudraient rappeler à la direction que le temps partiel est institutionnalisés chez nous, il est subit, beaucoup de salariés qui voudraient voir leur base contrat évoluer restent plus de 20 ans à 24h (or en 20 ans les conditions de vie ont évoluées), le temps partiel est tellement subit que certains directeurs de magasins, certains Dr ne voient pas l'intérêt de le noter sur les bilans annuels Sécoia !
Donc beaucoup de salariés de la halle demandent une prime de 100 euros quelque soit le contrat afin de respecter l'esprit de cette prime. Certains sont décidés sont prêts à signer une pétition.
Betty Lecullier et Zellia Ulrich
8. Des salariés de la hav ne comprennent pas pourquoi cette année il n'y a pas eu de valorisation des rémunérations, ils se sont investis, ils ne sont pas responsables de la fusion, ils sont

impliqués et la direction ne reconnaît pas à sa juste valeur leur travail. Ils demandent pourquoi ?

Betty Lecuiller et Zelia Ulrich

9. Des salariés ont constaté à la rubrique congés exceptionnels que la première communion d'un enfant ou petit enfant permettait obtenir un jour de congé. Tous les salariés ne sont pas catholiques. Des salariés demandent que cette mesure soit étendue à d'autres religions. Oui ou non et pourquoi ?

Isabelle Larroze

10. Des responsables de magasin ex hac appartenant à une tranche de rémunération précise se voient pénaliser car ils perdent un jour de travail et ne sont pas augmenté ; est ce que la direction va faire un geste financier pour ces responsables de magasin ne perdent pas de salaire ? Oui ou non et pourquoi ?

Isabelle Larroze

11. Est-ce qu'un responsable de magasin HAC qui n'a pas signé d'avenant pourra être licencié au bout des 15 mois ? Oui ou non et pourquoi ? Sera-t-il mis au placard (zéro mutation...) ?

Même réclamation pour un arm.

Clarisse Crestani

12. Beaucoup de responsables ex hac demandent une formation juridique car ils se sentent perdus avec cette fusion. Est-ce prévu et quand ?

Isabelle Larroze et Clarisse Crestani

13. Beaucoup de salariés voudraient avoir une frise chronologique des conséquences de la fusion pour les 15 prochains mois. Ils sont dans le brouillard, ils ont peur d'être licencié parce qu'ils n'ont pas compris un élément. Est ce possible oui ou non et pourquoi ?

Amina Ouazizi

14. Des salariés ex hac demandent à avoir un organigramme de tous les services restants dans la halle avec les noms et les métiers correspondants ? Ils ne savent plus à qui envoyer un document. Cela génère du stress et des conflits d'équipe.

Zelia Ulrich et Betty Lecuiller

15. Des salariés demandent pourquoi la direction n'autorise pas la diffusion de tracts par intranet depuis le 1 janvier 2019 alors que la loi les autorise et comme cela se fait dans beaucoup d'autres entreprises ?

Betty Lecuiller Zelia ulrich

16. Pourquoi la prime de 100 euros décidée par Mr Puy ne sera attribuée qu'au mois de mars ?

Amina Ouazizi

17. Si un DM signe son avenant, il devra travailler 214 jours .Pourquoi ne bénéficie t il pas du meilleur des deux pendant 15 mois soit 212 jours.

Clarisse Crestani

18. Un DM prend en charge temporairement 2 points de vente (2 chaussures / 2 vêtements / 1 vêtement 1 chaussure) ou plusieurs. Quel est le montant de la prime attribué pour cette mission ? Le Dm pourra t il prétendre à toutes les primes afférant à ce second pvt ?

Même question pour un assistant

Betty Lecuiller Zelia Ulrich

19. Si un DM ou un assistant ou un CC est muté sur un magasin vêtement alors qu'il est sur un magasin chaussure ou inversement, quelles formations sont prévues pour l'accompagner dans sa démarche ?

Isabelle Larroze

20. Le temps partiel est subi à la halle. Si un salarié vêtement veut compléter son temps de travail en faisant des heures à la chaussure, sera t-il possible de le faire ? Oui ou non et pourquoi ?

Betty Lecullier Zelia Ulrich

21. Concernant la rémunération variable, les salariés ex CEC bénéficient du montant le plus élevé des deux dispositifs pendant 15mois. Quels moyens ont les salariés pour vérifier si l'application est bien respectée ? Quels sont les autres primes possibles et leurs montants ?

Isabelle Larroze

22. A la Halle, il existe l'attribution d'une prime pour les adjoints si le DM est absent plus de trois jours. La direction peut-elle préciser les conditions d'attribution de cette prime et le montant ? Est-elle accessible aux ARM qui ont signé l'avenant ? Aux ARM qui n'ont pas signé l'avenant ? Oui ou non et pourquoi ?

Amina Ouazizi

23. La loi santé de janvier 2016 est en vigueur depuis 2 ans. Celle-ci autorise les salariés en protocole de procréation médicalement assistée (PMA) à s'absenter pour leurs rendez-vous médicaux, de façon illimitée pour les femmes, et à trois reprises par tentative pour les hommes. Quelle est la position de la direction ?

Isabelle Larroze

24. On parle de maintien des avantages les plus favorables pour les RM HAC pendant une durée de 15 mois, merci de lister exactement ces avantages ?

Clarisse Crestani

25. Si un RM refuse de signer son avenant quel sera son statut ? Cadre autonome ? Cadre 35H sans RTT ? Quelles seront ses conditions de travail ? Comment devra t-il s'organiser ses heures de travail ? Qui fera son planning ?

Pendant les 15 mois et même réclamation après les 15 mois

Isabelle Larroze

26. Sachant que les RM font en moyenne 9h par jour, quels seront les moyens attribués aux magasins pour palier les absences du RM s'il ne fait plus que 35h, comment seront payées ses heures complémentaires ?

Clarisse Crestani

27. Concernant la prime d'ancienneté que les RM HAC n'avaient pas jusqu'à présent. Est-il vrai que les RM peuvent la percevoir qu'ils signent ou pas l'avenant dès janvier 2019 ? Oui ou non et pourquoi

Betty Lecullier et Zélia Ulrich

28. Est-il vrai que le contrat HAV prévoit de travailler 214 jours moins les jours congés d'ancienneté ?

Betty Lecullier et Zelia Ulrich

29. Le contrat HAV implique t il un minimum d'heures de travail par jour pour les cadres ? Est-ce 3 heures 30 minimum ?

Isabelle Larroze

30. Des salariés demandent « est il vrai que le contrat HAV prévoit que lorsque le responsable part à 14h de son poste, il lui sera décompté une demi journée de travail ?

Comment le contrat de la HAV prévoit la prise de rtt ? 1 jour tous les 2 mois ou une semaine complète ? Quel est le nombre exact de RTT auquel peut prétendre le DM ?

Amina Ouazizi

31. Sur votre courrier vous nous dites que pendant une durée de 15 mois les salariés bénéficient des avantages les plus favorables. Donc nous allons avoir également la prime d'inventaire ?
-si un RM ou un ARM signent l'avenant avant le 31 janvier, ils ont un inventaire le 30 mars, toucheront ils cette prime ?
Clarisse Crestani
32. Il existe une carte bancaire à la HAV pour régler les frais du magasin au lieu d'avancer de notre poche.
Les nouveaux DM vont-ils l'avoir ?
Betty Lecullier, Zélia Ulrich
33. Des salariés demandent s'ils seront sanctionnés s'ils n'utilisent pas les bonnes matrices. Ils se sentent perdus. Que propose la direction ?
Isabelle Larroze
34. Des salariés demandent s'il ne serait pas plus judicieux de faire un communiqué clair et précis sur l'ensemble des points RH (nombre de rtt, prises des cp, primes diverses, nombre de jours travaillés, nombre d'heures travaillées sur l'année...) et l'envoyer aux nouveaux DM afin qu'ils transmettent correctement, de manière professionnelle et crédible les informations aux équipes. Oui ou non et pourquoi
Amina Ouazizi
35. Des salariés demandent des précisions après la lecture de la synthèse envoyé aux DM sur les jours fériés « recours au volontariat 3 jours fériés par an » et pour les autres jours fériés c'est quoi obligatoire ?
Clarisse Crestani
36. Nous avons rempli un questionnaire il y a quelques mois « great place to work ». Des salariés voudraient connaître les résultats et les conséquences ?
Amina Ouazizi
37. Des salariés demandent des précisions sur les congés d'ancienneté : sur le document de synthèse envoyé aux ex CEC page 22 les jours de cp d'ancienneté ne correspondent pas à la pratique.
Actuellement 2 jours 10 ans , 3 jours 15 ans, 4 jours 20 ans et 5 jours 25 ans or vous avez noté 1 jour 20 ans, 2 jours 25ans, 3 jours 30ans. Pourquoi et que doit faire le salarié ?
Isabelle Larroze